

Championnats panaméricains de la FISNP 2020

Critères de sélection de l'équipe M21

Renseignements importants

Endroit: Chapala, Mexique

Dates: 4 au 7 novembre 2021

Aperçu de la compétition

Les championnats panaméricains de la FISNP 2020 sont ouverts à tous les membres des fédérations de la FISNP des Amériques du Nord, du Sud et Centrale.

Coût pour l'athlète

C'est une compétition autofinancée. Les athlètes choisis dans l'équipe doivent couvrir toutes leurs dépenses. (c.-à-d. voyage, hébergement, repas, frais d'inscription).

Les athlètes qui font partie du programme de l'équipe nationale peuvent être admissibles pour recevoir du financement selon ce programme. Une copie du programme de l'équipe nationale est disponible auprès de Ski nautique et planche Canada (SNPC) sur demande et est affichée dans le site Internet de SNPC (www.waterskicanada.ca).

Admissibilité

Pour être admissible pour la sélection, un athlète doit être:

- (a) Membre en règle de SNPC;
- (b) Admissible pour représenter le Canada dans une compétition de la FISNP; et
- (c) Âgé de 20 ans ou moins au 31 décembre 2019.

Il est recommandé que les athlètes intéressés à être sélectionnés dans l'équipe soumettent la Déclaration d'intention ci-jointe d'ici le 15 septembre 2021.

Objectif

L'objectif pour cette compétition est de maximiser le classement de l'équipe.

Critères de sélection

Le comité de haute performance (CHP) de SNPC peut changer les critères suivants si: (a) le format ou les règlements techniques de la compétition sont changés; ou (b) des circonstances inhabituelles feraient que l'application des critères serait injuste.

Aux championnats, les notes d'équipe seront calculées en utilisant les notes les plus hautes globales dans chaque épreuve des quatre athlètes nommés par chaque pays aux fins de déterminer la note d'équipe.

Notes globales de sélection

La moyenne des trois meilleures notes d'épreuve de chaque athlète de trois compétitions dont les résultats qualifient pour les listes des classements mondiaux de la FISNP pendant la période du 1^{er} janvier 2020 au 27 septembre 2021 sera calculée. Chaque note doit être d'une compétition séparée et d'un endroit différent. De plus, les trois notes doivent être un des combinaisons des trois périodes d'admissibilité indiquées dans le tableau ci-dessous.

Période d'admissibilité 1 29 juin au 27 septembre 2021	Période d'admissibilité 2 1er janvier au 28 juin 2021	Période d'admissibilité 3 1er Janvier au 31 décembre 2020
3 notes	0 note	0 note
2 notes	1 note	0 note
2 notes	0 note	1 note
1 note	2 notes	0 note
1 note	1 note	1 note

La moyenne des trois notes de chaque athlète dans chaque épreuve sera convertie en des points globaux en utilisant les formules globales de la FISNP décrites ci-dessous pour déterminer la note de sélection de l'épreuve de l'athlète dans cette épreuve.

La note de 1000 points utilisée pour chaque épreuve dans les formules globales sera la moyenne des notes des trois premiers athlètes dans chaque épreuve de la liste des classements mondiaux de la FISNP dont les notes que le CHP anticipe seront utilisées pour déterminer les notes de l'équipe des autres pays aux championnats. Ces notes moyennes seront établies dans le tableau de notes de référence ci-dessous. Le CHP peut changer les notes de référence si les athlètes des autres pays participants aux championnats sont différents des athlètes que le CHP anticipe. Quand les notes de référence sont déterminées (et si des notes sont changées plus tard), le tableau des notes de référence ci-dessous sera mis à jour et les critères de sélection révisés pour l'équipe des championnats panaméricains M21 2020 seront affichés dans le site Internet de SNPC.

Paramètres de sélection

Les paramètres suivants seront utilisés pour choisir les quatre athlètes de l'équipe M21:

- (a) il ne peut y avoir plus de trois athlètes d'un genre;
- (b) la troisième note globale de sélection la plus élevée des athlètes déjà choisis sera utilisée pour déterminer si la note globale de sélection d'un autre athlète peut améliorer la note de l'équipe;

- (c) Le CHP peut choisir un athlète pour donner une note de remplacement même si:
- (i) La note de sélection d'épreuve de cet athlète est plus basse; et
 - (ii) La note de sélection d'épreuve d'un athlète non choisi est plus élevée;
- ensuite la troisième note de sélection d'épreuve la plus haute des athlètes précédemment choisis.

Sélection des substituts

Le CHP peut choisir jusqu'à deux substituts pour les six athlètes choisis dans l'équipe selon les paramètres de sélection ci-dessus. Les substituts peuvent être choisis au moment quand les six athlètes sont choisis ou peuvent être choisis à une date ultérieure

Aptitude pour la compétition

Le CHP peut disqualifier un athlète d'être pris en considération pour être choisi dans l'équipe ou peut retirer un athlète après la sélection si, à cause de la maladie, d'une blessure, d'un manque de conditionnement physique ou d'une autre raison qui affecte la capacité de l'athlète à s'exécuter, le CHP croit qu'il est peu probable que l'athlète pourra s'exécuter aux championnats au niveau qui respecte les notes qui ont valu la sélection de l'athlète dans l'équipe. Le CHP avisera l'athlète concerné de sa décision.

Code de conduite

Le CHP peut disqualifier un athlète d'être pris en considération pour être choisi dans l'équipe ou peut retirer un athlète après la sélection à cause du comportement actuel ou passé de l'athlète qui ne respecte pas le Code de conduite de SNPC. Une copie du Code de conduite est disponible auprès de SNPC sur demande. Le CHP avisera l'athlète concerné de sa décision.

Contrat du participant

Chaque athlète choisi dans l'équipe doit signer un Contrat du participant qui obligera l'athlète à respecter tous les règlements de SNPC, incluant le Code de conduite de SNPC.

Date limite pour envoyer les résultats

Une copie des résultats de toute la compétition ou une feuille de classements, dans les deux cas, signée par le directeur de la compétition ou le juge en chef de chaque compétition qu'un athlète veut utiliser dans la procédure de sélection, doit être reçue par SNPC à info@wswc.ca avant 16h HE le 27 septembre 2021. Les athlètes sont responsables de s'assurer que toutes les feuilles de résultats ou de classements sont reçues par SNPC avant la date limite. Toutefois, le CHP peut utiliser les résultats des compétitions trouvés dans Internet s'il croit que les résultats affichés sont crédibles.

Date de sélection

Le CHP effectuera la sélection de l'équipe rapidement après la date limite de soumission des résultats le 27 septembre 2021 et tous les athlètes choisis seront avisés de la décision.

Circonstances atténuantes

Si une maladie, une blessure ou d'autres circonstances atténuantes empêchent un athlète de participer au nombre exigé de compétitions ou qui nuisent aux performances de l'athlète, le CHP peut faire des exceptions aux critères de sélection. Si un athlète veut que le CHP prenne en considération de faire une exception, l'athlète doit faire une demande écrite au CHP. La demande écrite doit être reçue par SNPC à info@wswc.ca avant 16h HE le 15 septembre 2021. Après avoir reçu la demande, le CHP peut demander de l'information supplémentaire de l'athlète. Le CHP doit communiquer sa décision à tous les athlètes qui peuvent être touchés par la décision.

Appels

Un athlète peut en appeler de toute décision prise en rapport avec ce document. Un appel doit être fait et traité selon la politique d'appel de SNPC. Une copie de la politique d'appel est disponible auprès de SNPC sur demande et est affichée dans le site Internet de SNPC (www.wswc.ca).

À cause de la courte période de temps entre le jour quand les athlètes seront choisis et le départ de l'équipe pour les championnats, les délais normaux dans la politique d'appel pour prendre en considération un appel devront être raccourcis pour que l'appel soit complété avant le départ. Un appel doit donc être déposé dès que possible après la sélection de l'équipe. Un appel déposé trop près du départ de l'équipe peut ne pas pouvoir être complété avant le départ de l'équipe.

Formules globales de la FISNP	
Slalom ¹	$(\text{note de l'athlète} + 12) \times 1000 \div (\text{note de référence} + 12)$
Figures	$\text{note de l'athlète} \times 1000 \div \text{note de référence}$
Sauts - Hommes	$(\text{note de l'athlète} - 25) \times 1000 \div (\text{note de référence} - 25)$
Sauts - Femmes	$(\text{note de l'athlète} - 17) \times 1000 \div (\text{note de référence} - 17)$
¹ Les notes de slalom sont en fonction du système de notes de la FISNP: compléter 13 m = 24 bouées <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> bouées compléter 12 m = 30 bouées </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> bouées compléter 11.25 m = 36 </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> bouées compléter 10.75 m = 42 </div>	

Notes de référence			
	Slalom ¹	Figures	Sauts

Hommes	ÀÊD	ÀÊD	ÀÊD
Femmes	ÀÊD	ÀÊD	ÀÊD
¹ Les notes de slalom sont en fonction du système de notes de la FISNP:			
			compléter
	13 m = 24 bouées		compléter 12 m = 30 bouées
	bouées		compléter 11.25 m = 36
	bouées		compléter 10.75 m = 42

**Déclaration d'intention de participer
Championnats panaméricains de la FISNP 2020
Sélection de l'équipe M21**

Nom:	
Adresse:	
Courriel:	Téléphone:
Date de naissance (mm/jj/aaaa):	Genre:
Numéro de membre de l'Association provinciale 2021:	
<p>Veillez renvoyer la Déclaration au: Comité de haute performance à: info@swc.ca</p>	